

UNE PAGE D'HISTOIRE LOCALE

L'HOTEL-DE-VILLE DE ROUBAIX A TRAVERS LES AGES

La deuxième Mairie établie dans l'ancien hôpital Sainte-Elisabeth. La place en 1826. -- La donation d'Isabeau de Roubaix. -- Un précieux manuscrit conservé aux archives des Hospices

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Samedi soir, a été donné, dans l'auditorium de l'École Nationale des Arts Industriels, et devant un nombreux auditoire, la dixième conférence de la saison, par M. D. A. Agache, architecte diplômé par le Gouvernement, professeur au Collège libre des Sciences Sociales, et qui avait pour titre: La Cité. Autrefois et aujourd'hui.

Après avoir donné un aperçu géographique de ce pays, l'orateur fait faire, à l'assistance, une excursion dans le domaine historique de la Cité, et des types de très intéressants détails sur les types de cette race, jusqu'au jour, où les quatre puissances: La France; la Russie; l'Angleterre et l'Italie, durent intervenir pour réprimer les Émeutes.

Cette attrayante causerie, agrémentée par de très belles projections à l'éclairage électrique. Le sympathique président M. Boulenger, a vivement félicité et remercié le conférencier.

Si vous avez fait une bonne affaire en achetant votre terrain, une annonce peut vous en faire faire une meilleure en vous le vendant.

LE PAIEMENT DES PENSIONS A DOMICILE. — L'Administration des hospices de Roubaix, nous prie d'informer le public qu'en raison de la fête du nouvel an, le paiement des secours à domicile qui a lieu habituellement le premier mardi de chaque mois se fera le lendemain 2 janvier.

La date de la mise en vigueur de la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables de nationalité française, n'étant pas définitivement fixée, ceux d'entre eux qui sont pensionnés par l'hospice continueront à recevoir jusqu'à nouvel ordre la pension mensuelle individuelle ou de ménage qui leur a été accordée par l'Administration des Hospices.

LES VISITES A L'HÔTEL-DIEU. — Le jour de l'an il y aura visite pour les parents des malades en traitement à l'Hôtel-Dieu, comme le dimanche de onze heures à midi.

LES VOLS AU CAMION. — Deux nouveaux méfaits signalés à la police ont été commis dans la soirée de vendredi et samedi matin.

L'agent de police Bockstaal, revenant de Tourcoing, vers 6 heures et demie du soir, passait chez des Couteaux, pour gagner le pont du Chêne, quand des passants aperçurent que des malfaiteurs, à la vue de distance, avaient fait de la laine qu'ils avaient aussitôt emportée dans la direction de la briquetterie Delcourt.

M. Bockstaal se dirigea de ce côté et trouva, en effet, dissimulée dans le chantier de la briquetterie, la laine en question que les voleurs se proposaient, sans doute, de venir chercher la nuit venue. Avec l'aide des agents Castellan, Lecote et Petit, informés, une battue fut vainement opérée dans le quartier.

Les malfaiteurs sont demeurés introuvables. La laine de laine d'une valeur de 200 francs environ et dont le propriétaire est inconnu, a été déposée au commissariat du 4^e arrondissement.

Samedi matin, un vol semblable a été commis au préjudice de la maison d'expéditions Debois et Walbaum. Un domestique, M. J.-B. Debeck, demeurant rue de l'Amiral-Courbet, cité Saint-Eloi, 24, à Croix, avait chargé sur sa voiture à l'usine de MM. Monte et Marquette, rue du Moulin, deux pièces de tissu. En arrivant à proximité de la rue de Lannoy, il constata la disparition de l'une de ces pièces, d'une valeur de 400 francs environ. M. Squivé, commissaire, a ouvert une enquête.

MALFAITEUR MIS EN FUIE. — Des cris de Au voleur! se firent entendre samedi vers sept heures et demie du matin Grande-Rue, à proximité de la Grande-Place, et des passants se mettaient à la poursuite d'un individu qui venait de dérober un pantalon à l'étalage de M. Février.

Un agent de police, M. Louis Dujardin, ayant entendu les cris, poursuivit également le malfaiteur par la place de la Liberté jusqu'au boulevard Gambetta, mais, à cet endroit, il perdit sa piste. Le pantalon volé avait été abandonné sur le trottoir; le malfaiteur dans sa fuite avait également laissé tomber sa casquette et un tour de cou.

POUR ETRENNES, vous ne pouvez mieux offrir qu'une machine parlante à disques « ODEON ». Maison Scarpel, 138, Grande-Rue, Roubaix.

CONFECTIONS POUR DAMES, fillettes et enfants, vêtements caoutchoutés et imperméabilisés. Lingerie, trousseaux et layettes. Vente de confiance, prix modérés, AU PRINTEMPS, 7, et D, rue du Bois, Roubaix. 16825d

BRAS MUTILE DANS UN PEIGNAGE. — Un grave accident s'est produit, samedi, vers 4 heures et demie du matin, dans l'une des pièces du peignage de M. Lepoutre, rue de la Redoute.

En voulant nettoyer le tambour d'une cardé pendant la marche du métier, un ouvrier dégrouté, M. Edmond Demestrie, 30 ans, demeurant rue des Ballons, 27, à Heseaux, a eu le bras pris par les peignes de cet organe et entraîné dans l'appareil. A ses cris, le surveillant accourut, jeta brusquement le tambour du métier, et démonta le tambour pour dégager le bras du malheureux.

La face extérieure de la main et du bras jusqu'au-dessus du coude, furent gravement atteints par arrachement des chairs; l'os a été mis à nu sur toute la longueur du bras, les tendons ont été arrachés. C'est ce qui détermine toute la gravité de la plaie, au point que M. le Docteur Ballenghien, appelé à lui donner des soins, craint qu'une amputation ne devienne nécessaire.

En attendant, le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où tous les soins nécessaires lui sont prodigués dans le but d'empêcher des complications.

LES ETRENNES DES ÉBOUEURS. — Les éboueurs de la Ville nous prient d'informer le public, qu'ils réclameront leurs étrences, comme les années précédentes, le jour de l'An. Pour éviter des erreurs, ils demandent aux habitants d'exiger la présentation d'une carte signée par le chef de service.

UNE REMARQUABLE CURE D'YEUX. — M. Bruyant, 22, rue de Belleville, à Paris, devenant aveugle par atrophie des nerfs optiques et glaucome, s'aggravant malgré tous les traitements, peut à présent voir, lire et écrire, grâce au nouveau traitement de l'Institut Oculistique, 15, rue de la Pépinière, à Paris. 13776d

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les rôles particuliers de la contribution foncière et les rôles supplémentaires de la taxe militaire, de la taxe de mainmorte et des poids et mesures sont déposés chez MM. les Percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

COMPAGNIE DU GAZ DE ROUBAIX. — Service du coke. — Avis important. — Nous avons l'honneur d'informer notre clientèle que les difficultés de voiturage et le grand nombre de commandes nous empêchent de livrer le coke aussi rapidement que nous le désirerions. Nous rappelons aux intéressés qu'il est indispensable, surtout en cette saison, de ne pas attendre l'entier épuisement de leur provision pour adresser, à la Direction, une nouvelle commande écrite indiquant toujours la quantité et la catégorie du coke, ainsi que l'adresse très lisible. 16812d

Demandes des TIMBRES-MUTUALISTES (autorisés par la loi) remboursables en espèces et en marchandises. 16716

E. WERNER, Jaillier-Orfèvre. — Corbeilles de Mariage. 42, rue Nationale, Lille. 144

ROUBAIX-AUTOMOBILS. 40, rue des Fabricants. Téléphone 604. Copropriétaire pour la région des Automobiles Darracq, Camions Darracq-Berliet. 9808-3

Finissez bien l'année. Achetez un joli corset PRODIGIEUX, coupe impeccable à 7 fr. 95, 25, rue Saint-Georges, à Roubaix, ou à l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing. Nos chez Mlle Buleaux, 22, rue Saint-Georges, à Roubaix, les nouveautés en cols et nœuds; les occasions de fin de saison en manteaux, chapeaux d'hiver. 3682g

DEUXIÈME ARTICLE. Nous avons vu que la Municipalité de Roubaix avait dû s'installer dans l'ancien hôpital Sainte-Elisabeth, le 16 novembre 1794, la Révolution s'étant emparée comme d'un bien national du bureau de la Manufacture, actuellement « l'Hôtel du Midi », où elle tenait ses séances depuis un an seulement.

Après avoir été, durant trois siècles, l'hôte du Château, elle devint donc locataire de l'Administration des Hospices, à qui appartenait l'hôpital Sainte-Elisabeth, alors complètement délabré et dont les religieuses avaient été chassées le 2 novembre 1792 après deux inventaires des objets mobiliers.

La Mairie de 1794 à 1847. Quand le calme commença à renaitre, le Préfet du Nord autorisa la commune à échanger la Maison des Orphelins (le vieil hospice actuel) contre une partie des bâtiments et fonds de l'ancien hôpital Sainte-Elisabeth. De cette portion, la Ville garda ce que les bureaux de la Mairie occupent déjà, et elle vendit le reste.

En 1812, voulant indiquer d'une façon plus précise la destination de cet hôtel de Ville d'occasion, on y fit construire un péristyle en avant-corps.

des Pompiers jusque en face de l'Hôtel de France». Devant la façade située vers la rue Neuve se trouvait une place aujourd'hui disparue, — elle a été incorporée dans la Grand-Place actuelle, — et qu'on appelait place de la Mairie. On pourra, d'ailleurs, se rendre compte exacte-



ment de ce qu'était la place de Roubaix à cette époque, par le dessin que nous publions et qui est tiré d'un plan dressé en 1826 par M. Philogène Barbotin, aîné de M. Barbotin, architecte. Ce plan, que nous avons retrouvé aux archives communales porte comme titre: « Plan des Eaux du Château ». Il est curieux de rechercher l'histoire de cet im-

meuble qui servit de Mairie pendant plus d'un demi-siècle. La fondation de l'hôpital Sainte-Elisabeth. L'hôpital Sainte-Elisabeth, qui s'étendait sur la plus grande partie de la Grand-Place, avait été fondé, à la fin du XV^e siècle, par la fille de Pierre de Roubaix, Dame Isabeau, veuve de Jacques de Luxembourg, qui en posa la première pierre le 24 mars 1488. Isabeau de Roubaix appela, pour desservir cet établissement, des religieuses de l'Ordre de Saint-Augustin, qui y vinrent, en 1494, « administrer et servir douze pauvres femmes charitrières, débilés et languissantes ».

Les actes nombreux qui sont encore conservés, aujourd'hui, dans les archives des Hospices, prouvent que la généreuse fondatrice dota magnifiquement l'hôpital, objet de ses prédilections. A l'aide des mêmes actes, on peut suivre l'état prospère

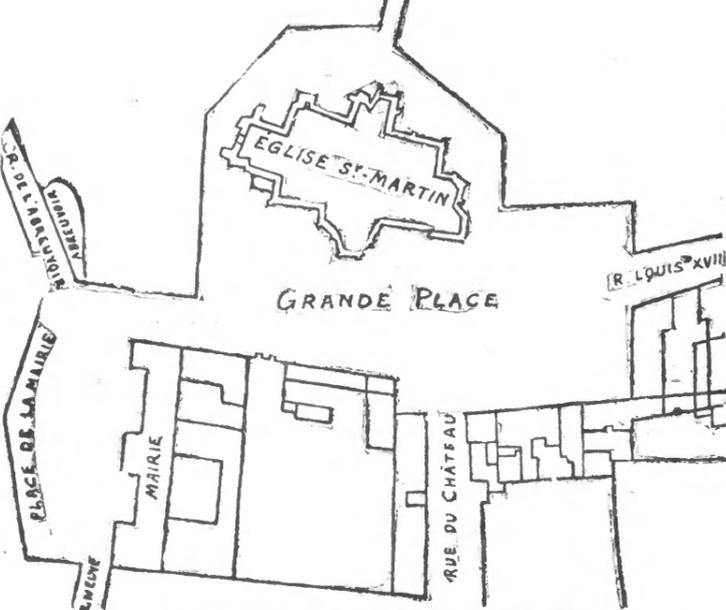
dans lequel se maintint la communauté, les nombreuses et importantes acquisitions qui vinrent successivement grossir pendant près de trois siècles le patrimoine des pauvres charitrières. Voici textuellement l'acte du 1^{er} août 1490 qui rappelle la plus importante des donations d'Isabeau de Roubaix et contient de curieux renseignements sur l'origine, le but et la situation de l'ancien hôpital. Le parchemin jauni, très bien conservé, dont nous publions une reproduction photographique, est signé de la main même d'Isabeau. Le sceau se trouve au Musée.

Isabeau de Roubaix, dame dudit lieu de Roubaix, de Heseaux, etc.; veuve de très grant, noble et puissant seigneur, Mgr Jacques de Luxembourg, en son vivant seigneur de Richebourg, Rominghem et plusieurs autres lieux, en Weppes, etc.; douzième des dits lieux, a présent ceux qui sont présents, etc.; seigneur, etc.; orront, salut. Comme du vivant de très puissant et noble seigneur Mgr Jacques de Luxembourg, seigneur et sire, et de son consentement, nous avons fait édifier et construire une chapelle et plusieurs édifices tout ensemble, nommés l'hôpital Sainte-Elisabeth, à Roubaix, sur un jardin et héritage du gros du chef de notre dite terre et seigneurie de Roubaix, consistant en cinq cens d'arrai ou environ, habouant par devant au front du chemin contre le chancel de l'église paroissiale de Roubaix, par derrière aux fossés de la basse cour du dit Roubaix, du côté devant de la Halle et lieu plaidable du dit Roubaix, et de l'autre de l'ostel du dit Roubaix, et d'autre côté à l'herbage par nous acquis à Pol Waupquet au moyen de laquelle acquise le chemin qui solloit aller selon l'herbage du dit hôpital est aboli. Et pour ce que nous voulons, le dit hôpital et les seurs et poires d'icelui y compris, être et demeurer de leur dits édifices et pourpris en édifice et jouissance, et aussi édifier que les dits hôpital et gouverneur d'icelui à tousjours soient tenus de livrer et distribuer à trente pauvres, à chacun premier jour du mois et à chacun jour de suzy mois, à chacun des dits pauvres un pain en espèce qui à chacune fois sera converti de six sazières de bled, mesure de Lille en xxx semblables pains.

Nous pour ces causes et considérations et autres à ce que nous mouvons et de notre certain science, avons comme dame du dit Roubaix donné et par ces présentes donnons par don seigneurial fait d'entre vifs et sans rappel au dit hôpital, visiteurs et gouverneur d'icelui tout l'herbage, arsons, propriétés et édifices dessus dits ainsi qu'ils sont, se entendent et comprennent entre les habouements dessus dits.

Et par autre partie, à la charge et pour les causes que dessus avons pareillement donné par don d'entre vifs et sans rappel, au dit hôpital, les seurs et poires vifs d'icelui, les autres parties d'herbage et après déclarées. C'est assavoir: premier une manoir habouant au chemin qui mène de l'église de Roubaix à la chapelle Sainte-Elisabeth, tenant d'une part avec les dits arbalétriers et par derrière au bois du Triesson et d'autre côté à l'herbage par nous acquis à dit Pol Waupquet et à l'herbage par nous acquis à Olivier de Courchelles, ainsi que le dits manoir se comprennent. Item trois bonniers terre sans et douze verges de terre à labour, tenant d'une part à l'herbage des hoirs Piéart Curéte, d'autre part à nous appartenans aient jusqu'au grant chemin devant le dits chapelle Sainte-Georges, et tenant à la terre de Olivier de Courchelles. Et environ noel cens de terre habouant au dit chemin menant de Saint-Georges au Pré, d'autre part à l'herbage du dit Olivier de Courchelles, du tiersième aux herbage à nous appartenans que tient à présent en cens Ruffin Maton, pour par le dit hôpital, seurs et pauvres d'icelui, for, user et posséder des dits jardins, mesure et terres dessus déclarées aux dessus dits charges et conditions héritables à tousjours, à les tenir de nous, nos hoirs, successeurs et ayans cause, et en cens nos tenans et rentiers en ayant à nous, nos dits hoirs ou ayans cause, seigneurs ou dames de Roubaix, chacun au de rente seigneurial, une sazière du fourment de tout de Saint Remy, au Noël, un cappon, et au terme de quarch une sazière d'avoine, ainsi que nous peisons et nous tenons par nos autres tenans et rentiers à cause des héritages qu'ils tiennent de nous, de notre dits terre et seigneurie de Roubaix. Et pour lesquelles terres données les dits de l'hôpital, leurs commis ou receivers seront tenus de livrer et bailler un homme vivant et avouant, et renouveler à la mort de chacun, et à la dits mort peier le double de la dits terre seigneurial pour le relief.

Tout lequel don dessus déclaré nous avons promis et promettons de bonne foi entretenir, à tousjours et meismes le conduire et garantir envers et contre tous; et meismement à ces fins avoir comme dame du dit Roubaix, aux conditions et charges dessus dits, admettré et admettrons par ces présentes les parties dessus dits de bonne foi entretenir, à tousjours et meismes le conduire et garantir envers et contre tous; et nous avons obligé et obligons nous meismes et nos dits hoirs tous nos hoirs, terres et possessions, héritages, meubles et catels, et ceux de nos dits hoirs présents et avenir vers tous seigneurs et justices. En témoin desquelles choses nous avons ces présentes fait sceller de notre scel armoyé de nos



LA GRANDE PLACE DE ROUBAIX EN 1826. D'après le plan des « Eaux du Château », dressé par M. Barbotin, géomètre (Archives communales)

Nous donnons une vue de ce bâtiment sans style qui ressemble plutôt à une caserne de gendarmerie de bourgade qu'à une Mairie. Notons que Roubaix avait, à cette époque, de 8.000 à 9.000 habitants. Si nous en croyons l'historien roubaisien Marissal, qui écrivait en 1844, quelques années avant la démolition de ce second Hôtel de Ville, la construction était loin d'être élégante. « Cette lourde masse, dit-il, composée de quatre colonnes sans base, couronnées d'un chapiteau sans caractère, surmontées d'un entablement d'ordre dorique, terminée par un fronton, a le double inconvénient d'être au jour à la Chambre du Conseil et de rompre désagréablement à l'œil les lignes, d'ailleurs harmonieuses, d'une façade sans prétention... » Les vieux Roubaisiens, ceux qui ont au moins 70 ans, ont connu la vieille Mairie qui n'était pas sur le même emplacement que le bâtiment actuel; elle s'étendait depuis l'entrée de la cour de l'Hôtel



Reproduction photographique de l'acte authentique par lequel Isabeau de Roubaix donna aux Hospices, en 1490, 1^{er} terrains sur lesquels est édifiée la Mairie

annexé, et signé par nosse main de nostre bon pour ce grand approuvement de vobis, qui furent faites et données le premier jour d'août mil quatre cents quatrevingts et dix noel.

Toutes les terres qui figurent dans cette donation sont situées surtout Grand-Place, mais aussi rue Neuve, rue Saint-Georges et du Grand-Château. Elles appartiennent aux Hospices. C'est ainsi que la Ville est encore aujourd'hui locataire des Hospices pour le terrain occupé par la Mairie et ses dépendances. Dans un troisième article, nous parlerons de l'Hôtel de Ville actuel qui va disparaître. Fernand Oudart.

CROIX LE SCANDALE DE L'HOSPICE devant le tribunal correctionnel

On n'a pas oublié les incidents qui précédèrent la dissolution mensuelle faite au Conseil municipal par ordre du Comité exécutif du parti socialiste. Quelques semaines auparavant, ayant appris que le secrétaire du Comité, M. Carré, dit d'Artaignan, avait mis en cause en pleine assemblée générale du parti, à propos d'incidents à l'hospice du Desbarbieux, le secrétaire avait déposé un garde auprès de M. Carré pour lui demander de préciser ses accusations. Le secrétaire répondit par des mots injurieux pour le maire et celui-ci déposa une plainte en outrage.

M. Desbarbieux et M. Carré, comparurent donc hier, samedi, devant le tribunal correctionnel. Les débats ont révélé de curieuses observations sur les dépendances qui séparent les socialistes de Croix et sur la dépendance où ils tiennent le pouvoir. Le Comité exécutif. Le citoyen Carré n'a pas caché sa surprise d'être traité devant un « tribunal bourgeois » par un frère de mine. Le parti socialiste, a-t-il dit, réclame de ses adhérents une discipline rigoureuse, une obéissance absolue. M. Desbarbieux a marqué à tous ses engagements en le poursuivant; les socialistes ont leur tribunal à eux. Le Comité du Desbarbieux n'est pas le dernier ressort sous les différents. Et il a ajouté que, quoi que maire, M. Desbarbieux n'en est pas moins l'éclaire de son parti de qui il tient toute autorité.

M. Desbarbieux a été condamné à six mois de prison, et M. Carré à six mois de prison avec détail les « misères » qu'on lui fait à Croix. On trouvera d'ailleurs le compte-rendu des débats dans notre chronique judiciaire.

MORT DE M. BALZA, ANCIEN GREFFIER DE JUSTICE DE PAIX. — Nous apprenons avec regret, la mort de M. Henri Balza, rentier, ancien greffier de la justice de paix de Condent est de Roubaix, décédé dans la nuit de vendredi à samedi, en son domicile, place Saint-Martin, 31, à Croix.

M. Balza était le beau-frère de M. Louis Courrier, maire de Leers. Ses funérailles auront lieu jeudi, 4 janvier, à dix heures et demie, en l'église Saint-Martin. Nous prions Mme Balza-Charlet et M. et Mme Courrier-Balza, d'agréer nos sincères condoléances.

WASQUEHAL PROTESTATION DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE L'AUGMENTATION DE L'INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE. — Les conseillers municipaux de Wasquehal, réunis hors séance, ont, sur la proposition de M. Louis Barbaix, adopté le vœu suivant: « Les membres du Conseil municipal de Wasquehal, réunis hors séance, protestent énergiquement contre l'augmentation de l'indemnité parlementaire et votent un blâme à tous les députés qui ont voté cette augmentation avant d'avoir consulté les socialistes qui sont à l'étude, notamment celle sur les retraites ouvrières. »

LANNOY LEERS RECEPTIONS DU JOUR DE L'AN. — En raison d'un deuil de famille, M. Louis Courrier, maire et Mme Courrier, née Balza, ne recevront pas le jour de l'an.

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE à Roubaix-Tourcoing en 1906

Il est assez difficile de donner une opinion d'ensemble sur la situation des industries et du commerce textiles, pendant toute une année, dans un centre comme le nôtre, à cause de la diversité et de la multiplicité des entreprises.

On peut estimer néanmoins que l'année 1906 a été, pour l'agglomération de Roubaix-Tourcoing, une bonne année, dont les résultats d'ensemble ne sont probablement pas inférieurs à ceux de 1905, lesquels furent excellents, comme on sait. Nous ferons remarquer qu'il s'agit ici de l'estimation des affaires textiles fonctionnant sur nos deux places. Que telle ou telle affaire en particulier n'ait donné que des résultats médiocres ou mauvais, cela n'influe en rien sur notre opinion que, pour la plupart, l'année 1906 a été prospère. Toutefois, les diverses catégories d'usines n'ont pas été également bien partagées; pour les peignages, d'un côté, et les tissages d'ameublement, d'autre part, l'année ne comptera pas parmi les plus satisfaisantes.

On ne peut la ranger, cependant, parmi les plus médiocres, notamment en ce qui concerne les peignages de laines. Dans ces usines, le travail était peu abondant, au début de l'année, mais l'activité a augmenté ensuite; en avril et en mai, la situation de ces établissements était des plus satisfaisantes; pendant le deuxième semestre, il y a eu, comme chaque année, beaucoup de chômage. En résumé, si l'année 1906 n'a pas été des meilleures pour les peignages de laines, elle peut être, néanmoins, considérée comme relativement bonne, surtout si on la compare à 1905 et 1904, années durant lesquelles l'industrie du peignage n'a guère été favorisée.

Dans les lavages de laines, le travail a été assez suivi. Pendant toute l'année qui finit, les filatures de laines, en peigné comme on cardé, ont été beaucoup plus productives que les peignages sous le rapport de l'activité.

On pourrait considérer comme une anomalie le fait que le travail a été beaucoup plus abondant dans les filatures de laines peignées que dans les peignages, mais on ne doit pas oublier que la capacité de production des métiers à filer, en général, s'est accrue beaucoup moins vite que celle des machines de peignage et, en tout cas, c'est un fait. Le peignage est d'ailleurs, une industrie essentiellement saisonnière.

Les filatures de laines peignées ont donc tourné assez activement toute l'année. Il n'y a eu, dans l'ensemble, que fort peu de chômage, et, par contre, plusieurs maisons ont eu constamment beaucoup de travail. Quelques filatures ont tourné la nuit pendant toute l'année, ce qui n'est pas habituel.

Les filatures de laines cardées ont également été bien alimentées et dans ces établissements, on a travaillé de nuit, partiellement, ou au complet, à peu près toute l'année.

Des diverses branches de l'industrie textile exploitées dans nos deux centres, l'industrie cotonnière a peut-être été la plus favorisée cette année-ci. Il y a eu constamment beaucoup de presse dans plusieurs filatures de coton et, dans l'ensemble, le peignage a été à peu près insignifiant. Le travail a été moins suivi dans les tissages de coton que dans les filatures; néanmoins, la situation des fabriques cotonnières a été, cette année, très satisfaisante en général. En résumé, l'industrie du coton, dans notre agglomération, pourrait marquer cette année d'une pierre blanche, n'étant la récente catastrophe dont le souvenir attristé est encore présent à toutes les mémoires.

Dans les tissages de robe et de draperie, la situation a été des plus satisfaisantes toute l'année, sous le rapport du travail. Bien entendu, toutes les maisons n'ont pas été également favorisées et il y a eu du chômage dans certains établissements. Toutefois, l'activité générale a certainement dépassé de beaucoup la normale, et cette année-ci peut